

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie                  |
| <b>Herausgeber:</b> | Service archéologique de l'Etat de Fribourg   |
| <b>Band:</b>        | 16 (2014)   |
| <br>                |   |
| <b>Artikel:</b>     | Schmitten en remontant le temps : les premières traces d'une occupation carolingienne   |
| <b>Autor:</b>       | Monnier, Jacques / Vigneau, Henri / Mouquin, Elsa                                       |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-681704">https://doi.org/10.5169/seals-681704</a> |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Jacques Monnier  
 Henri Vigneau  
 avec une contribution  
 d'Elsa Mouquin

La localité de Schmitten a livré en 2004 ses premiers vestiges archéologiques du Moyen Age. Des fouilles récentes révèlent une occupation plus ancienne débutant à l'époque carolingienne, ainsi que des traces antiques et protohistoriques.

# Schmitten en remontant le temps: les premières traces d'une occupation carolingienne

La commune de Schmitten se situe dans le district de la Singine, quelque 5 km au sud du confluent de la Sarine et de la Singine. En 2012, des sondages au lieu-dit «Schlossmatte», environ 450 m au nord du centre du village, ont livré des traces d'occupations s'échelonnant depuis la Protohistoire jusqu'à la fin du Haut Moyen Age. Ils donnèrent lieu à une petite fouille qui révéla la présence de plusieurs structures excavées liées à du mobilier daté du Haut Moyen Age et mêlé à quelques éléments antiques<sup>1</sup>. Des sondages complémentaires effectués en 2013 sur la parcelle adjacente à l'ouest, qui ont livré quelques tessons protohistoriques isolés, permettent aujourd'hui de circonscrire l'extension de l'occupation du Haut Moyen Age.

Ces nouvelles découvertes étaient d'importance, car elles révélaient l'existence d'un deuxième site d'habitat médiéval à Schmitten (fig. 1), après les vestiges mis au jour en 2004, qui plus est sur le même lieu-dit, mais une centaine de mètres en amont.

## 2004: une implantation rurale d'un certain standing (fin XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle)

Les vestiges découverts en 2004 appartiennent à plusieurs phases d'occupation<sup>2</sup>. Une première



**Fig. / Abb. 1**

Situation des interventions archéologiques récentes à Schmitten (flèche blanche: fouilles de 2012; flèche noire: fouilles de 2004)

*Lage der in jüngster Zeit stattgefundenen Ausgrabungen in Schmitten (weisser Pfeil: Kampagne 2012; schwarzer Pfeil: Kampagne 2004)*

phase était constituée de structures excavées (fosse de travail, fonds de cabane) réaménagées à la suite d'un incendie, et de constructions sur poteaux comprenant notamment un bâtiment de stockage. Ultérieurement, un bâtiment sur poteaux à plusieurs nefs, destiné à l'habitation, était installé sur ces premiers vestiges. Le mobilier et les datations radiocarbone permettaient de placer la première phase aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, alors que la seconde intervenait avant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle; en outre, une catelle de poêle suggérait que la zone était encore occupée au XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècle. La nature du mobilier archéologique mis au jour (céramique culinaire, outillage, faune) témoigne d'activités pastorales et arti-

sanales (textiles) sur le site, dont les vestiges devaient être contemporains d'une phase de colonisation du territoire dans l'actuel district de la Singine, qui accompagnerait la fondation de la ville de Fribourg en 1157.

## 2012/2013: un ruisseau canalisé et une occupation en mille-feuilles

La zone concernée par les dernières recherches est située sur le flanc nord-est de l'éminence de la Schlossmatte. De prime abord, la découverte d'un site à cet emplacement, au bas d'une pente relativement abrupte (dénivelé de 13% au minimum), pourrait avoir de quoi surprendre. C'est compter sans la présence d'un élément favorable à l'implantation humaine, à savoir un petit ruisseau, aujourd'hui canalisé, longeant la frange méridionale du secteur. S'écoulant vers le nord-est, il était encore parfaitement visible sur les anciennes cartes topographiques de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (fig. 2). Le cours du ruisseau, hors de l'emprise explorée, n'a pas été localisé avec précision, mais les fouilles révèlent la présence d'une zone humide sur les bordures nord-est et sud-est, où le substrat graveleux est recouvert d'un sédiment à caractère assez tourbeux qui marque la limite orientale de l'occupation.

### Les traces d'occupations antérieures au Haut Moyen Age

Plusieurs tessons protohistoriques ont été mis au jour au sommet du terrain naturel; l'un d'entre eux, avec ses impressions couvrantes, est caractéristique du Bronze moyen<sup>3</sup>. En l'absence de structures associées et vu l'important colluvionnement de bas de pente, il est difficile de déterminer si ces éléments mobiliers signalent une première fréquentation de cette zone en bordure du ruisseau ou s'ils ne sont, plus vraisemblablement, que les témoins érodés d'une occupation située plus en amont: d'autres tessons de la même époque ont été récoltés en 2013 dans la parcelle adjacente à l'ouest.

L'Antiquité est également représentée par quelques éléments épars en position secondaire,

provenant du comblement de l'un des fossés du Haut Moyen Age (ST 7) ou des couches de colluvionnement scellant le site (US 1001). Il s'agit non seulement de céramique, mais également de deux fragments de meule (*catillus* et *meta*) en remploi dans une structure de combustion, qui sont présentés dans l'étude du mobilier. S'y ajoutent des éléments de construction, comme de la tuile, mais aussi des conglomérats de mortier de tuileau très friables: en l'absence de murs au sein de la zone fouillée et dans ses abords immédiats, ce mortier ne peut provenir que d'une construction maçonnée, que la déclivité du terrain invite à placer à l'amont de la zone fouillée. Tous ces éléments suggèrent la présence d'une construction maçonnée antique, encore à découvrir, qui serait à localiser sur le replat de la Schlossmatte, dans une zone construite depuis plusieurs décennies. Cette découverte est d'importance, dans la mesure

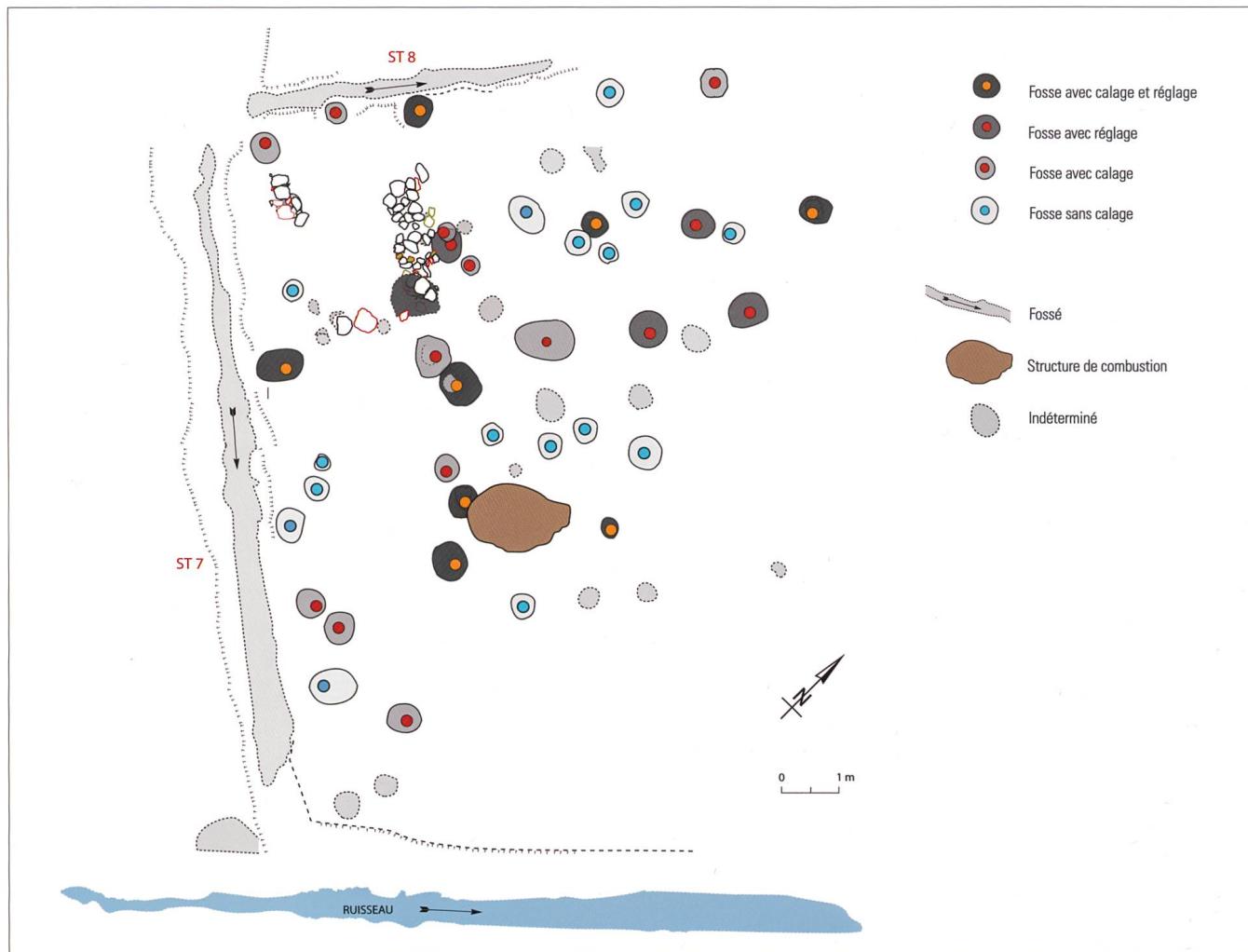


**Fig. / Abb. 2**  
Extrait de la carte Stryiensky (vers 1850); fouille de 2012 figurée par le cercle, celle de 2004 par le carré  
*Auszug aus der Stryienskykarte (um 1850); Grabung von 2012 wird durch einen Kreis, die von 2004 durch ein Quadrat angezeigt*

où les seuls témoins d'époque romaine connus jusqu'ici à Schmitten sont deux monnaies qui ont été découvertes au début du XX<sup>e</sup> siècle, au lieu-dit Lanthenmoos, au sud du village<sup>4</sup>.

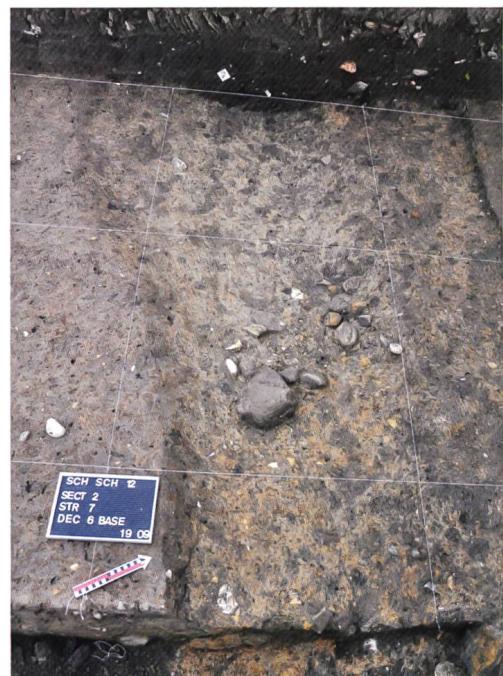
### L'occupation d'époque carolingienne

La présence du cours d'eau évoqué plus haut semble avoir joué un rôle important dans l'implantation des vestiges, qui se concentrent en effet sur une petite terrasse artificielle d'environ 15 m de côté, excavée au bas du terrain naturel, côté amont. Cette esplanade présente une légère pente sud-ouest/nord-est (environ 6%)



et accueille une vaste construction sur poteaux associée à une structure de combustion. Du point de vue stratigraphique, toute la zone est recouverte d'une épaisse couche de colluvions

**Fig. / Abb. 3**  
Vestiges mis au jour en 2012, avec l'emplacement des fossés drainants (ST 7 et 8)  
*Die im Jahre 2012 zu Tage gebrachten Strukturen, darunter die beiden Drainagegräben (ST 7 und 8)*

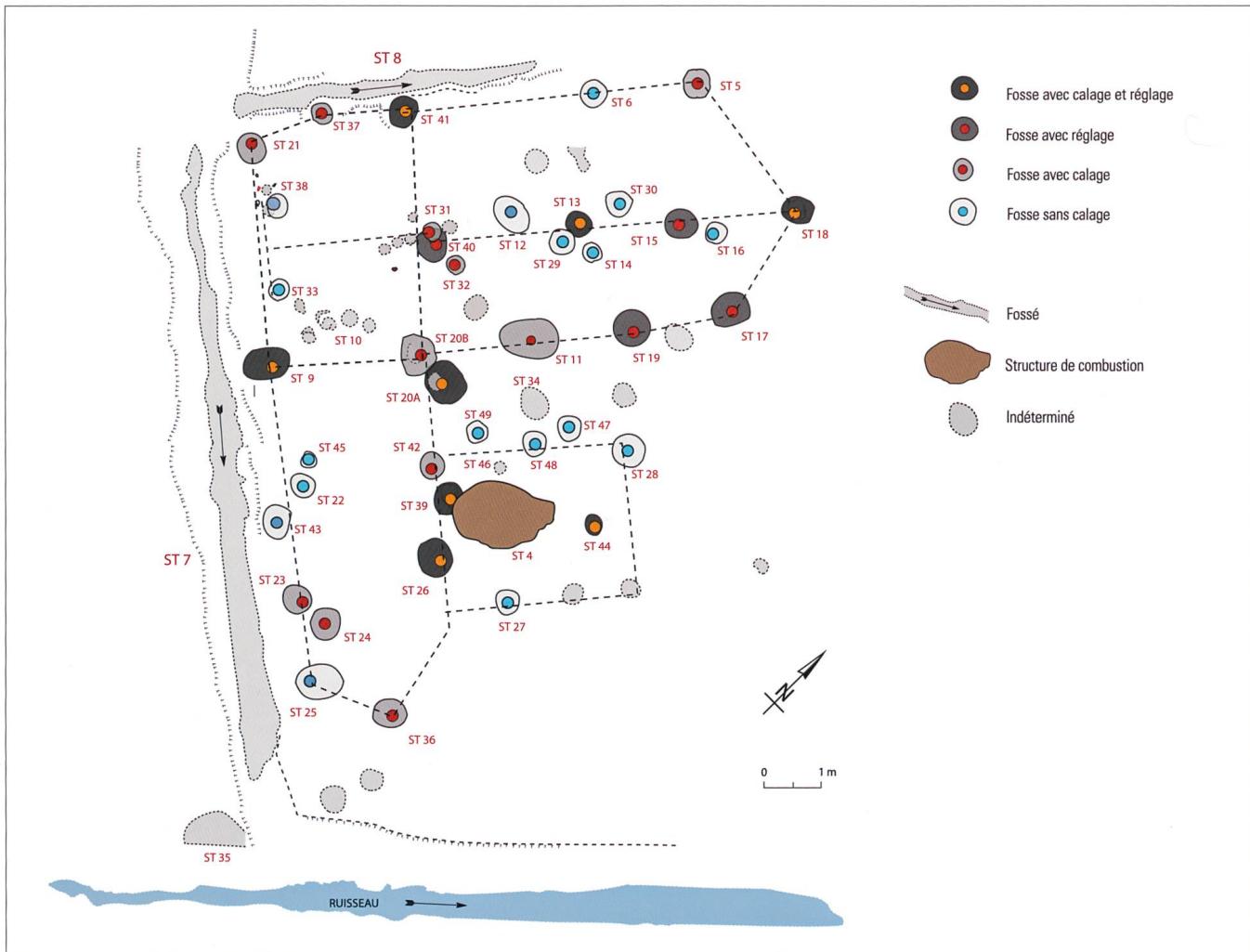


**Fig. / Abb. 4**  
Fossé amont (ST 7) en cours de fouille  
*Der hangaufwärts liegende Graben (ST 7) während der Freilegung*

**Fig. / Abb. 5**  
Fossé aval (ST 8), partiellement recoupé par des trous de poteau  
*Der hangabwärts liegende Graben (ST 8), der von Pfostenlöchern geschnitten wird*

de couleur beige, assez homogène (US 1000). En dessous apparaissent deux niveaux liés à l'abandon de la zone: le niveau supérieur (US 1001), à forte charge graveleuse, scelle une





couche de limon sableux gris (US 1002) très sombre dans sa partie inférieure. Ce sédiment, de nature très proche du comblement des structures excavées, n'a pas toujours permis de déterminer avec exactitude le niveau d'apparition de celles-ci.

## Les fossés drainants

Au sud-ouest et au nord-ouest, la terrasse est bordée par deux fossés perpendiculaires qui la protègent des eaux de surface ruisselant depuis l'amont (fig. 3). Le fossé sud-ouest (ST 7), d'une largeur d'environ 1 m pour une profondeur de 0,3 à 0,4 m, présente un profil en U très évasé. Observé sur près de 12 m, il court perpendiculairement à la pente, en direction de la zone humide orientale; il se jetait probablement dans le ruisseau, hors de l'emprise explorée (fig. 4). Le second fossé, au nord-ouest (ST 8) présente un profil similaire au premier, mais ses dimensions sont toutefois plus modestes (l.: 0,5 m; prof.:

## **Fig. 1 / Abb. 6**

Plan général des vestiges et  
emprise reconstituée du bâti-  
ment (en traitillé)

*Gesamtplan der Befunde und  
Grundriss des rekonstruierten  
Gebäudes (gestrichelte Linien)*

0,2 m). Orienté dans le sens de la pente, il est bien visible sur environ 6 m depuis sa jonction avec le fossé 7 – entamée par un sondage – puis se perd progressivement dans la partie aval de la terrasse (fig. 5).

Le remplissage très semblable des deux structures évoque la partie inférieure de l'US 1002. On y note la présence, outre le mortier de tuileau déjà signalé, de fragments de torchis brûlé et de quelques galets entiers ou fragmentés par le feu, ainsi que de mobilier épars; celui-ci comprend des éléments fauniques et métalliques qui n'ont pas encore été étudiés à l'heure actuelle, ainsi que quelques tessons de céramique qui font l'objet d'une étude dans cet article. Des éclats de silex et un petit fragment de cristal de roche complètent ce modeste inventaire.

## Le bâtiment sur poteaux

La cinquantaine de trous de poteau et de fosses documentés sur la terrasse matérialisent l'em-

prise d'un édifice en matériaux légers couvrant une surface au sol d'environ 40 m<sup>2</sup> (fig. 6) et implanté à une vingtaine de centimètres des fossés drainants, qui servaient donc également à recueillir les eaux de la toiture.

Construction allongée à plan en L dont le corps principal mesure 8 x 4 m, l'édifice, orienté nord-est/sud-ouest et terminé au nord-est par une avancée triangulaire, est constitué de deux rangées de cinq poteaux latéraux et d'une rangée de quatre poteaux axiaux qui le divise en deux



a



b

#### Fig. 1 / Abb. 7

Trous de poteau

a) à puissants éléments de réglage de hauteur (ST 15); b) à éléments de réglage et calages latéraux (ST 9); c) à élément de réglage de hauteur et trace du poteau encore bien visible (ST 17); d) à calage massif sur tout le pourtour (ST 37)

Pfostenlöcher

a) mit Steinen zur Höhenregulierung des Pfostens (ST 15);  
b) mit Steinen zur Höhenregulierung

#### Les fosses d'implantation de poteau

Les 40 fosses d'implantation des poteaux qui forment le corps principal du bâtiment et son annexe présentent des caractéristiques variables. Elles se répartissent en trois grands groupes principaux, que nous allons décrire successivement. Ces aspects techniques fournissent en effet des éléments de réflexion sur les modes d'assemblages des éléments en bois et sur la manière dont l'édifice a été réalisé.



c



d

nefs sur les deux tiers de sa longueur. Le tiers sud-ouest, séparé par une «travée» perpendiculaire, semble former un espace distinct.

Une annexe perpendiculaire s'articule à l'angle sud-est du corps principal. Constituée de deux rangées de trois poteaux, elle présente une seule nef mesurant environ 4 x 2,5 m et se termine, comme le corps principal, par une avancée triangulaire, au sud-est.

*lierung des Pfostens und seitlichen Keilsteinen (ST 9); c) mit Pfostennegativ und Stein zur Höhenregulierung des Pfostens (ST 17); d) mit massiven, rundum gesetzten Keilsteinen (ST 37)*

Le premier groupe comprend douze fosses (ST 9, 13, 15, 17, 18, 19, 20A, 26, 39, 40, 41, 44) présentant un réglage de hauteur constitué d'un à trois éléments lithiques en position horizontale (galets morainiques ou dalles de molasse) superposés au fond de la fosse d'implantation; la hauteur de cette «assise» varie de 5 à 14 cm (voir fig. 6; fig. 7a). A l'exception de quatre structures (ST 15, 17, 19, 40), la majorité de ces fosses

présentent en outre au moins un élément de calage latéral (fig. 7b). Généralement circulaires, elles mesurent de 0,32 à 0,95 m de diamètre. Trois fosses, de plus grandes dimensions (ST 9, 13, 19), présentent un plan plus ovale (la plus grande, ST 9, mesure 1x0,8 m). Le comblement des structures est un limon sableux gris foncé identique à celui des fossés, qui recèle parfois de petits fragments d'argile cuite et des points de charbon. La profondeur des fosses oscille entre 0,15 et 0,42 m, mais il est probable que les moins profondes correspondent à des structures dont le véritable niveau d'implantation n'a pas été déterminé. Les fosses ont des profils variés (bords verticaux ou obliques, fond plat). Sur les douze fosses massives, seules cinq (ST 9, 17, 19, 20A, 39) permettent d'estimer le diamètre des poteaux disparus (12 à 25 cm), grâce au négatif laissé par les pierres de calage ou à des différences de coloration (fig. 7c).

Dans le second groupe, onze fosses disposent de pierres de calage latéral (galets ou blocs parfois éclatés au feu) sans réglage de hauteur (voir fig. 6; fig. 7d). L'aménagement peut être massif, avec deux blocs verticaux ou subverticaux (ST 5, 20B, 23, 37, 42), ou plus simple, avec un seul élément latéral (ST 11, 31D, 32, 36); deux fosses (ST 21, 24) présentent un calage inorganisé, peut-être lié à une perturbation consécutive à la disparition ou à l'arrachage du poteau (fig. 8a). Ces structures affichent des caractéristiques (forme, dimensions) proches de celles du premier groupe. Dans les quatre structures où se dessine un négatif de poteau (ST 5, 11, 20B, 37), le diamètre de l'élément en bois correspond à celui décrit plus haut.

Le dernier groupe, le plus important, rassemble dix-sept structures (ST 6, 12, 14, 16, 22, 25, 27, 28, 29, 30, 33, 43, 45, 46, 47, 48, 49) dépourvues d'élément de calage (voir fig. 6; fig. 8b), et très proches, dans leurs caractéristiques, de celles précédemment décrites.

#### Les fosses d'implantation de petits pieux ou piquets

A ces structures s'ajoutent une dizaine de fosses de plus petites dimensions, apparues dans le local sud-ouest du bâtiment et réparties en trois concentrations distinctes. De plan circulaire, leur diamètre varie de 0,15 à 0,3 m; en

coupe, elles présentent dans leur majorité des parois verticales et un fond plat; trois seulement sont de forme concave (ST 10A, 38B, 38C). Leur profondeur oscille entre 0,1 et 0,32 m. Le comblement de ces structures, un limon sableux beige à brun-gris, diffère également de celui des trous de poteau.

La «structure 10» est constituée de quatre petites fosses espacées de moins de 10 cm dont seules trois ont été documentées (10A-B-C), et qui forment un alignement parallèle à la cloison



**Fig. / Abb. 8**  
 Trous de poteau  
 a) à calage inorganisé (ST 24);  
 b) sans élément de calage (ST 22 et 45)  
*Pfostenlöcher*  
*a) mit unregelmässig gesetzten Keilsteinen (ST 24); b) ohne Keilsteine (ST 22 und 45)*

sud-est. La «structure 38» comprend trois petites fosses (38A-B-C) près de l'angle sud-ouest du bâtiment; quant à la «structure 31», elle correspond à quatre fosses (31A-B-C-E) alignées sur une longueur totale de 1,1 m et intégrant le trou de poteau 31D. La fonction de ces aménagements est difficile à déterminer; peut-être sont-ils liés à des agencements particuliers de cet espace (ameublement? cloisonnement?).

## L'empierrement du local sud-ouest

Cet empierrement de 2,4 m sur 0,5 m de largeur est orienté perpendiculairement à l'axe du corps principal de bâtiment (voir fig. 3). Situé à l'extrémité sud-occidentale de l'alignement des poteaux faîtiers, il marque la limite d'un local de 4 x 2,7 m occupant toute la largeur de l'édifice. Aucun niveau de sol n'est conservé dans cet espace, dans lequel ne subsistait qu'un remblai de nivellation (US 1009); l'hypothèse d'un sol planchéié reposant partiellement sur l'empierrement peut cependant être proposée.

## Eléments de réflexion sur la construction

Les fosses d'implantation des quatre poteaux axiaux situés dans le corps principal de l'édifice

**Fig. / Abb. 9**

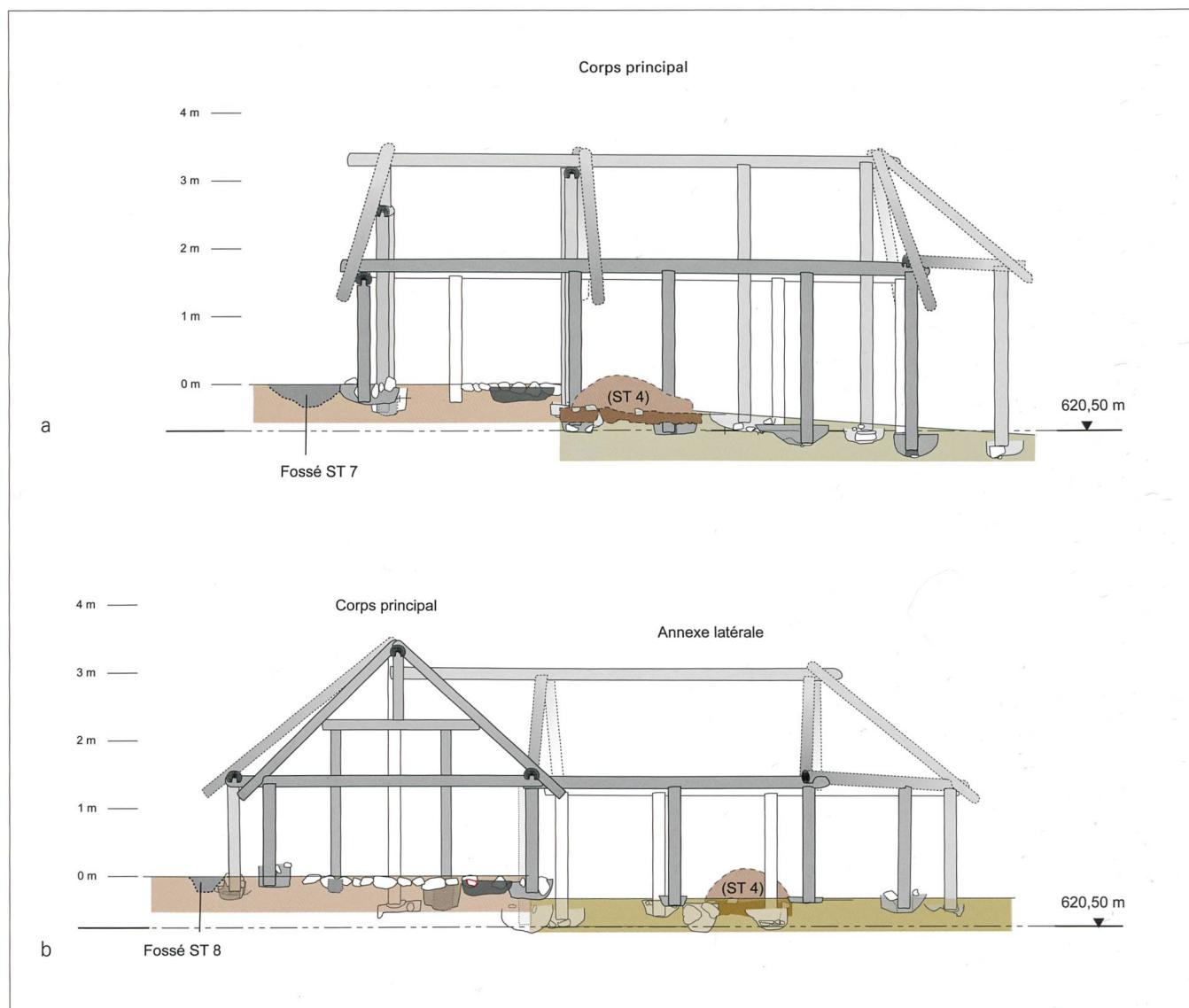
Proposition de restitution de l'élévation du bâtiment:

a) corps principal vu depuis le sud-est; b) partie arrière du corps principal (à gauche) et annexe (à droite) depuis le sud-ouest

*Vorschlag zur Rekonstruktion der aufgehenden Architektur des Gebäudes: a) Hauptgebäudeteil von Südosten aus betrachtet; b) Hinterseite des Hauptgebäude Teils (links) und Annexbau (rechts) von Südwesten aus betrachtet*

fice (voir fig. 6; ST 13, 15, 18, 40) présentent le réglage en hauteur évoqué plus haut. Sur la paroi sud-est, cet aménagement apparaît trois fois sur les cinq fosses délimitant la façade (ST 9, 17, 19) et une seule fois sur la façade nord-ouest (ST 41). Dans l'annexe, il est visible à trois reprises sur la cloison nord-est (ST 20A, 26, 39). Un trou de poteau isolé (ST 44), face à une structure de combustion (ST 4, voir ci-dessous), présente également ce dispositif.

L'interprétation de ce réglage n'est pas aisée; en premier lieu, on peut supposer qu'il correspond à une volonté d'asseoir les éléments porteurs, en compensant le pendage de la terrasse (fig. 9)<sup>5</sup>. Cette hypothèse est particulièrement vraie pour les poteaux axiaux du corps principal, dans lequel on observe que le nombre d'éléments lithiques déposés au fond des fosses augmente vers l'aval. Ce système permet aussi d'imaginer le mode de construction des parois. Une pos-



sibilité consiste à dresser les poteaux les uns à la suite des autres, puis à les assembler à leur sommet à une sablière horizontale; ce mode opératoire impose que les poteaux soient parfaitement verticaux et les sommets bien alignés pour pouvoir être reliés à un élément horizontal. Une autre possibilité consiste à pré-assembler un pan de bois, en fixant les poteaux à la sablière avant de dresser le tout. Dans ce second cas de figure, des reconstructions expérimentales ont montré qu'au moment du levage, la torsion des bois pouvant modifier l'alignement des poteaux porteurs<sup>6</sup>. Certains, pourtant bien alignés sur la sablière haute, se trouvent en effet désaxés à leur base et, parfois même, ne reposent plus au fond de leur fosse d'implantation. Il devient alors nécessaire de glisser des pierres de calage sous les poteaux afin de les stabiliser, une exigence qui semble correspondre aux observations réalisées à Schmitten. Il est donc possible que notre édifice ait été en partie réalisé par pans levés successivement (armature axiale, puis parois latérales).

L'élévation pourrait avoir été réalisée en torchis, à en juger par les nombreux fragments d'argile cuite qui ont été retrouvés en particulier dans les fossés drainants. Quant à la couverture, les indices manquent pour en déterminer la nature, mais il est probable qu'elle devait être réalisée en matériaux périssables.

L'état de conservation des vestiges ne permet pas de déterminer si l'édifice a été doté de son plan en L dès l'origine, ou si l'annexe sud-orientale a pu être aménagée dans un second temps. La répartition des trous de poteau et les recouplements observés entre certaines fosses indiquent une série de réaménagements dans l'édifice, dont il est cependant impossible de déterminer l'ampleur ou la chronologie.

Nous ne disposons que de données très fragmentaires relatives à la fonction probable du bâtiment. On peut imaginer que l'édifice servait d'habitation, mais les activités pratiquées nous échappent très largement. Du point de vue du plan, de bons parallèles pour des édifices sur poteaux à aile latérale saillante sont connus dans le nord de la France<sup>7</sup>. Le bâtiment de Schmitten présente toutefois des dimensions plus modestes que les exemples consultés. En outre, les parallèles français sont issus de sites d'ha-

**Fig. / Abb. 10**

Soubassement conservé de la structure de combustion ST 4  
*Der erhaltene Unterbau der Feuerstelle ST 4*



bitat aggloméré, alors que notre édifice semble isolé. Les recherches, certes restreintes, n'ont en effet livré aucun indice d'autres structures d'habitat dans cette zone dont la topographie est contraignante. Si le site était plus étendu, il ne pourrait se prolonger qu'au nord-est, dans un secteur malheureusement désormais inaccessible, ce quartier étant densément construit.

### La structure de combustion externe

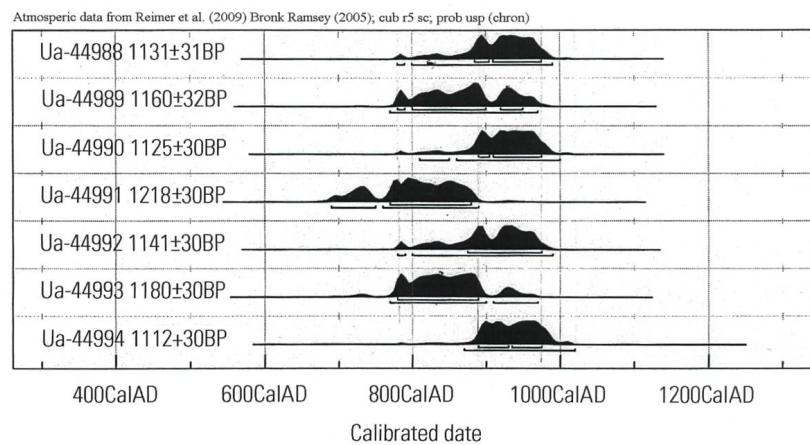
A l'extérieur du bâtiment, une structure de combustion ovale de 1,4 x 1,1 m (ST 4) est adossée à la façade nord-est de l'annexe. Orientée dans l'axe du corps principal de l'édifice, elle a été implantée dans le terrain naturel, très superficiellement excavé, dont elle épouse en outre le léger pendage sud-ouest/nord-est. Très arasée, la structure présente une couronne de gros galets morainiques jointifs qui ont subi l'action de la chaleur et qui sont disposés obliquement ou de chant (voir fig. 6; fig. 10); l'espace intérieur est tapissé d'un niveau de gros galets et de dalles de molasse quadrangulaires particulièrement rubéfiés. Au nord-est, un appendice saillant de 0,4 x 0,3 m en galets éclatés au feu marque l'éventuelle trace d'un alandier.

Il est possible de reconstituer une structure de chauffe (four ou foyer?) disposant d'une bordure en dalles de molasse verticales, en particulier

au sud-est, pour protéger de la chaleur la façade du bâtiment. Le rare mobilier recueilli – deux scories et une esquille d'os calciné – ne permet pas de déterminer la destination exacte de cette structure. Toutefois, en l'absence de sole et d'éléments matériels caractéristiques d'une activité artisanale, l'interprétation d'une structure à usage domestique est la plus probable. Il est intéressant de relever l'absence de structure de combustion à l'intérieur du bâtiment – pour autant que ce fait ne soit pas dû à l'érosion des couches – et d'observer sa présence à l'extérieur. Ce constat fait écho à la situation de la région Rhône-Alpes, où un bilan récent faisait état de la rareté de bâtiments équipés de structures de combustion à l'intérieur (six cas sur dix-neuf sites considérés), certains foyers aménagés à l'extérieur ayant pu remplir cette fonction, avec le double avantage de réduire l'enfumage et le risque d'incendie<sup>8</sup>. En Ile-de-France, la proximité des fours culinaires et des bâtiments est attestée pour l'époque carolingienne, par opposition à la période mérovingienne où ces structures, plus nombreuses, se répartissent parfois en halos autour des habitats<sup>9</sup>.

La structure de Schmitten pourrait avoir été abritée sous un couvert en matériaux légers, dont le côté nord-ouest serait matérialisé par les trous de poteau ST 28, 34, 46, 47, 48 et 49. Le pendent sud-est se situerait à la hauteur du trou de poteau ST 27, aligné avec deux anomalies sédimentaires, possibles traces de trous de poteau arasés. Enfin, le trou de poteau ST 44 se situerait sur l'axe de symétrie de cet appentis quadrangulaire de 3,5 m de côté. Ce type d'aménagement se retrouve par exemple également sur le site carolingien de Tinténiac (F)<sup>10</sup>.

Du point de vue chronologique, le four ou foyer ST 4 semble avoir été aménagé dans une phase avancée de l'occupation. La structure recoupe en effet clairement un trou de poteau (ST 39) qui pourrait matérialiser, avec le trou de poteau ST 20A situé 1,5 m au nord-ouest, la paroi nord-orientale initiale de l'annexe. Avec l'installation de la ST 4, la paroi a été déplacée de quelques centimètres vers le sud, le nouveau tracé correspondant à l'alignement des trous de poteau ST 26, 42 et 20B. Cette hypothèse est confortée par la datation <sup>14</sup>C légèrement plus tardive obtenue pour la construction de la ST 4.



**Fig. / Abb. 11**  
Tableau synoptique des datations <sup>14</sup>C obtenues  
*Übersicht über die durchgeführten <sup>14</sup>C-Datierungen*

## Eléments de datation

Sept échantillons de charbon issus d'autant de structures ont été datés par radiocarbone<sup>11</sup>. Ils ont été prélevés dans le comblement des fossés ST 7 et ST 8, dans les fosses d'implantation des poteaux ST 13 (poteau axial du corps principal), ST 20 (cloison sud-est du corps principal), ST 22 (poteau secondaire dans l'annexe) et ST 23 (cloison sud-ouest de l'annexe) et enfin, à la base du four/foyer ST 4.

Les datations obtenues, d'une relative homogénéité, sont comprises de manière générale entre la fin du VIII<sup>e</sup> et la fin du X<sup>e</sup>/début du XI<sup>e</sup> siècle (fig. 11 et 12)<sup>12</sup>. A l'intérieur de cette fourchette, il est impossible de déterminer une chronologie fine pour ces structures, datées avec une précision de 150 à 200 ans. On observe néanmoins que les datations qui sont un peu plus anciennes (grossièrement fin du VIII<sup>e</sup>-fin du IX<sup>e</sup> siècle) proviennent des deux trous de poteau

**Fig. / Abb. 12**  
Datations calibrées des échantillons prélevés  
*Kalibrierte Radiokarbondaten der genommenen Proben*

| Structure | Type                    | Age BP     | Datation 2 sigma                         | Datation 1 sigma                         | Référence |
|-----------|-------------------------|------------|--|--|-----------|
| ST 13     | Trou de poteau          | 1218±30 BP | 690-750 AD (18.7%)<br>760-890 AD (76.7%) | 770-880 AD (68.2%)                       | Ua-44991  |
| ST 20     | Trou de poteau          | 1180±30 BP | 770-900 AD (86.0%)<br>910-970 AD (9.4%)  | 780-890 AD (68.2%)                       | Ua-44993  |
| ST 8      | Fossé                   | 1160±32 BP | 770-970 AD (95.4%)<br>800-900 AD (49.9%) | 780-790 AD (3.9%)<br>920-950 AD (14.4%)  | Ua-44989  |
| ST 22     | Trou de poteau          | 1141±30 BP | 780-790 AD (2.2%)<br>800-990 AD (93.2%)  | 875-975 AD (68.2%)                       | Ua-44992  |
| ST 7      | Fossé                   | 1131±31 BP | 780-790 AD (1.2%)<br>800-990 AD (94.2%)  | 885-905 AD (15.0%)<br>910-975 AD (53.2%) | Ua-44988  |
| ST 4      | Structure de combustion | 1125±30 BP | 810-850 AD (3.0%)<br>860-1000 AD (92.4%) | 890-905 AD (12.7%)<br>910-975 AD (55.5%) | Ua-44990  |
| ST 23     | Trou de poteau          | 1112±30 BP | 870-1020 AD (95.4%)                      | 890-930 AD (30.0%)<br>935-975 AD (38.2%) | Ua-44994  |

du corps principal (ST 13 et 20). Pour les cinq autres, les courbes débutent entre la fin du VIII<sup>e</sup> et le début du IX<sup>e</sup> pour se prolonger jusqu'à la fin du X<sup>e</sup>, voire le début du XI<sup>e</sup> siècle, en particulier pour la structure de combustion ST 4, qui apparaît dans une phase avancée de l'occupation, et pour le trou de poteau ST 23 de l'annexe, qui pourrait être lié à des réaménagements dans cette portion du bâtiment. Quant aux fossés drainants, leur comblement a pu débuter au plus tôt vers la fin du VIII<sup>e</sup>/début du IX<sup>e</sup> siècle, donc dès la construction du bâtiment (ou peu après), sur une durée impossible à déterminer, les datations s'étendant presque jusqu'à l'an mil.

## Le mobilier

Elsa Mouquin

Bien que peu abondant, le mobilier archéologique de la Schlossmatte fournit quelques informations chronologiques – nous ne reviendrons pas sur les tessons protohistoriques cités plus haut.

## La céramique

Une grande partie du mobilier céramique, attribuable à l'époque romaine (cat. 1-8), se trouve en position résiduelle dans les structures datées par <sup>14</sup>C entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit principalement de céramiques des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles, comme le bol à marli à deux rainures AV 212 (cat. 2) et le mortier rhétique en céramique à revêtement argileux (cat. 3) ou encore une panse de sigillée de Gaule de l'Est (non illustrée). Le pot à cannelure sommitale AV 38/41 (cat. 7) est également courant au II<sup>e</sup> siècle après J.-C., par exemple à Avenches VD, dans le palais de Derrière la Tour à l'état 3<sup>13</sup>. Quelques récipients, tels le pot AV 78 en céramique à revêtement argileux mat (cat. 1) ou surtout le pot AV 63 à pâte grise (cat. 8), sont plus caractéristiques du I<sup>er</sup> siècle, voire du début du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Le pot AV 47 (cat. 5) et le pot/gobelet AV 100 (cat. 6), tous deux à pâte claire, sont attestés durant tout le Haut-Empire. Enfin, un bol/assiette à pâte claire (cat. 4), que l'on peut rapprocher des types AV 176/179, trouve un parallèle à pâte grise notamment dans un ensemble de Langendorf SO<sup>14</sup>. Ces quelques récipients, très érodés,

### Fig. / Abb. 13

Fragment de céramique tournée rugueuse du VI<sup>e</sup> siècle après J.-C. (cat. 9) (1:1)  
*Rauwandige Drehscheibenware aus dem 6. Jahrhundert n.Chr. (Kat. 9) (1:1)*



révèlent une présence romaine, probablement au sommet de la pente.

Plusieurs individus fournissent une datation plus récente. Ainsi, le pot en céramique tournée rugueuse au bord partiellement érodé, en position secondaire dans le comblement supérieur du fossé ST 8 (cat. 9; fig. 13), trouve de bons parallèles dans la région bâloise<sup>15</sup>. Sa pâte brun orangé, grossière, contient notamment du quartz et du mica; sa surface est grossièrement lissée. La forme, à bord en bandeau court et épaulement droit, se rencontre à Lausen/Bettenach BL par exemple, où elle est datée du VI<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>.

Deux autres fragments, une panse et un fond, appartiennent certainement à des récipients encore plus récents (cat. 10-11). Ils proviennent du comblement de trous de poteau du corps principal (respectivement ST 11 et ST 20). La panse (cat. 10), réalisée dans une argile relativement fine et sableuse, est entièrement recuite. Elle provient vraisemblablement d'un pot à panse côtelée, comme on peut en trouver notamment à Lausen/Bettenach<sup>17</sup>. En l'absence d'éléments typologiques plus caractéristiques, seul l'aspect de la pâte permet de proposer une datation probablement médiévale, sans plus de précision. Le second fragment (cat. 11) peut être associé aux fonds bombés attestés dès le X<sup>e</sup> siècle. Le récipient est non tourné, d'un ton beige-brun. On ne peut pas exclure qu'il s'agisse à l'origine d'une pâte cuite en mode réducteur, qui a ensuite été réoxydée sous l'effet répété du feu.

## La pierre ollaire

Quelques fragments de récipients en pierre ollaire, attribuables vraisemblablement à quatre



individus (cat. 12-15; fig. 14), ont été mis au jour sur le site. Deux (cat. 14-15) proviennent du corps principal (trous de poteau ST 29 et ST 13), les deux autres ont été récoltés plus à l'est, dans la couche US 1002.

Il s'agit toujours de pierre ollaire à grosses inclusions (jusqu'à plus de 2 cm), avec des traces de tournage grossières à mi-grossières. Les pots, tronconiques, ont un bord rectiligne. L'un d'eux (cat. 13) présente des restes carbonisés<sup>18</sup> sur la face interne de son fond. Un autre (cat. 12) porte sur sa panse une trace d'agrafe métallique liée probablement à une réparation, à une anse ou à un système de suspension. La forme exacte de l'élément en fer est impossible à distinguer du fait de sa mauvaise conservation. Les récipients en pierre ollaire, connus dès le I<sup>er</sup> siècle de notre ère, sont principalement attestés entre le III<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle après J.-C. Le fragment cat. 15 provient du trou de poteau ST 13, daté par <sup>14</sup>C entre 690 et 890, ce qui permet de proposer plutôt le VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle comme datation pour ces fragments<sup>19</sup>. Une thèse en cours, par Maëlle Lhemon, permettra de préciser ces datations.

### Le mobilier lithique

Le mobilier lithique rassemble des fragments de galets éclatés au feu, pour certains utilisés en calage de poteau, et deux fragments de meule, également rougis par le feu, utilisés en remplacement dans le four/foyer ST 4: un morceau de pierre tournante (*catillus*) en grès coquillier (cat. 16), matériau le plus souvent utilisé en Suisse occidentale pour la fabrication des meules<sup>20</sup>, et un

**Fig. / Abb. 14**

Trois des quatre récipients en pierre ollaire découverts sur le site (1:4)

*Drei der insgesamt vier an der Fundstelle zum Vorschein gekommenen Gefässer aus Lavezstein (1:4)*

autre, aussi de grès coquillier, plus irrégulier et circulaire (meule dormante ou *meta?*) (cat. 17) – l'absence de traces d'usure suggéreraient une courte utilisation ou un déchet de production.

### Synthèse: un établissement rural carolingien

Les découvertes qui ont été réalisées dans la partie inférieure de la Schlossmatte apportent de nouveaux éléments quant à l'occupation du territoire dans le district de la Singine. Elles confirment une présence humaine dès la Protohistoire, même si le mobilier épars n'est que le «bruit de fond» d'un site encore à découvrir. Pour l'Antiquité, le mobilier, également en position secondaire, indique l'existence d'un établissement romain à proximité, vraisemblablement en amont de la zone explorée. La nature du site antique, qui devait comporter des éléments en maçonnerie, reste cependant une inconnue.

L'apport principal des fouilles 2012 réside dans la découverte d'un bâtiment d'époque carolingienne, dont la fonction exacte reste indéterminée, mais qui a dû servir en partie d'habitation (fig. 15). Un probable four culinaire jouxté l'annexe latérale de l'édifice. Le rare mobilier récolté, en particulier la céramique et la pierre ollaire, ne permet pas de préciser la chronologie. Etabli non loin d'un ruisseau, le bâtiment semble isolé au bas de la pente de la Schlossmatte, mais on ne peut pas exclure qu'il appartienne à un site plus étendu. Si les fouilles de 2004, une centaine de mètres en amont, ont mis en évidence une occupation s'échelonnant entre les XI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup>/XVI<sup>e</sup> siècles, on peut rappeler qu'une structure isolée avait livré une datation <sup>14</sup>C plus ancienne, comprise entre le IX<sup>e</sup> et le début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. Cette structure serait-elle le témoin isolé d'une occupation carolingienne qui se serait développée sur la partie amont de la Schlossmatte, hors de l'emprise des fouilles de 2004? En l'absence d'autres découvertes, l'hypothèse reste ouverte, mais on peut craindre que l'urbanisation récente du quartier n'en ait oblitéré toute trace. Les vestiges mis au jour en 2004 et 2012 semblent appartenir à des établissements à vocation plutôt agro-pastorale. La seule activité artisanale reconnue jusqu'ici est le tissage, alors que le travail du métal reste encore à découvrir:

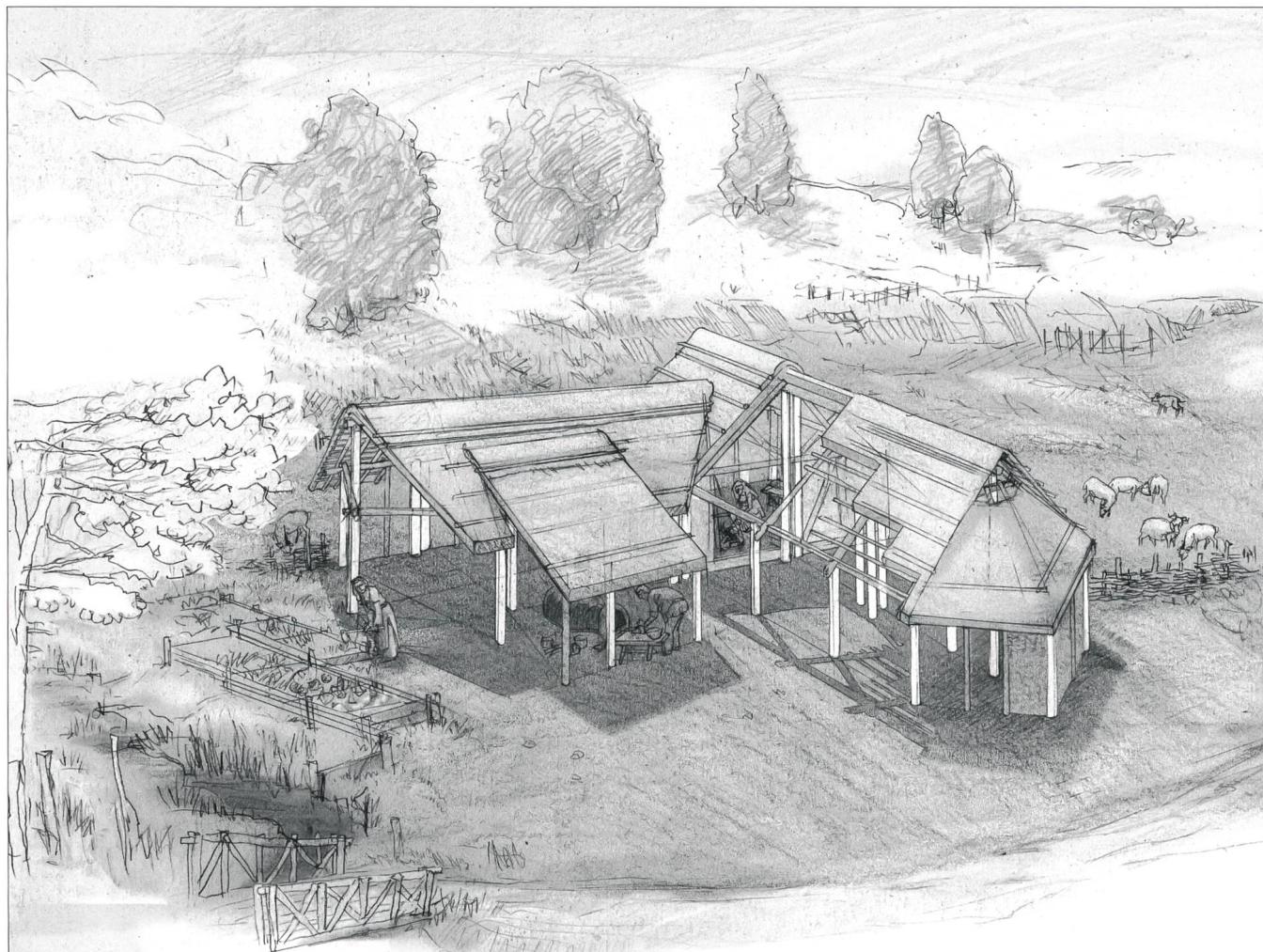
un paradoxe pour ce village dont le nom dérive précisément de la forge (*Schmiede*)<sup>22</sup>.

A l'échelle cantonale, la fouille de Schmitten s'ajoute à une série de découvertes récentes qui apportent de nouveaux éléments sur l'occupation du territoire entre l'époque carolingienne et l'an mil. A Belfaux/Pré-Saint-Maurice, une intervention en 2011 a permis de préciser l'extension de la nécropole fouillée au début des années 1980; parmi les quelques vestiges d'habitat documentés figure en effet un trou de poteau daté par <sup>14</sup>C du VIII<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècle, qui s'ajoute aux vestiges d'habitat connus jusque-là. A Grolley/Au Gros Praz, quelques kilomètres à l'ouest, l'aménagement d'un quartier de villas a permis la découverte d'une occupation débutant à l'époque mérovingienne; un fond de cabane a livré une couche d'occupation datée par <sup>14</sup>C entre la fin du IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle, le comblement final de la structure n'intervenant pas avant le XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle. A Ursy/En la Donchière, plus de 150 m à l'est des séchoirs antiques fouillés en 1997, une fosse a livré un charbon également daté par

<sup>14</sup>C entre la fin du IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle; liée à une autre fosse et à une couche charbonneuse, elle signale une occupation de nature indéterminée. Enfin, 300 structures excavées, parmi lesquelles un fond de cabane qui a livré un denier de Louis le Pieux (IX<sup>e</sup> siècle)<sup>23</sup>, ont été récemment dégagées sur une surface de quelque 1000 m<sup>2</sup> à Granges-Paccot/Route d'Agy. Dans le domaine funéraire, outre les récentes découvertes de Belfaux, les données de quelques nécropoles des VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles viennent de faire l'objet d'une réévaluation critique qui livre de nouveaux éclairages sur les pratiques funéraires et l'organisation des espaces cimétéraux postérieurs à l'époque mérovingienne<sup>24</sup>. C'est le cas, en particulier, dans la villa de Murten/Combette, dont la *pars urbana* a livré des sépultures récemment datées des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles. Cette petite nécropole constitue l'une des phases d'occupation postérieures à l'époque romaine, qui semblent débuter avec des constructions sur poteaux (V<sup>e</sup> siècle?) et se développent à l'époque mérovingienne au sein de l'ancienne *pars rustica*<sup>25</sup>.

**Fig. / Abb. 15**

Proposition de reconstitution de l'édifice carolingien dans son environnement naturel  
*Vorschlag zur Rekonstruktion des karolingerzeitlichen Gebäudes und seiner Umgebung*



## Catalogue

### Céramique

**1** Revêtement argileux mat. Pot AV 78. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement orange foncé, mat, adhérant très mal.

Inv. SCH-SCH 12/1011-1

**2** Revêtement argileux. Bol à marli AV 212. Pâte orange, fine, savonneuse; revêtement orange à brun hétérogène, luisant, adhérant assez mal.

Inv. SCH-SCH 12/1001-1

**3** Revêtement argileux. Mortier AV 376. Pâte orange, mi-fine, assez savonneuse; revêtement rouge orangé, luisant, mal conservé.

Inv. SCH-SCH 12/1002-2

**4** Pâte claire. Bol/assiette AV 176/178. Pâte beige-orange, fine, savonneuse.

Inv. SCH-SCH 12/1001-6a

**5** Pâte claire. Pot AV 47. Pâte orange, mi-fine, assez sableuse, savonneuse.

Inv. SCH-SCH 12/1002-15

**6** Pâte claire. Pot/gobelet AV 100. Pâte beige

orangé, fine, savonneuse. Traces de feu.

Inv. SCH-SCH 12/1012-30

**7** Pâte claire. Pot AV 38/41. Pâte beige clair, fine, sableuse, assez savonneuse.

Inv. SCH-SCH 12/1001-6b

**8** Pâte grise. Pot AV 63. Pâte gris clair, fine, savonneuse.

Inv. SCH-SCH 12/1012-15

**9** Céramique tournée rugueuse. Pot à bord en bandeau court et épaulement droit. Pâte brun orangé, grossière, dure; surface grossièrement lissée. – Marti 2000, 221, rR12.

Inv. SCH-SCH 12/1002-34

**10** Céramique tournée sableuse? Pot à panse côtelée. Pâte beige-gris, assez fine, sableuse. – Marti 2000, Taf. 171/2.

Inv. SCH-SCH 12/1021-1

**11** Céramique non tournée à pâte claire. Pot à fond bombé. Pâte beige-brun, mi-fine, dure. Inv. SCH-SCH 12/1022-2

### Pierre ollaire

**12** Bord de récipient rectiligne, légèrement biseauté, à panse tronconique. Marques de

tournage. Traces de suie sur un fragment.

Agrafe en fer (réparation?) sur la panse.

Inv. SCH-SCH 12/1002-10

**13** Fond de récipient plat, simple, à panse tronconique. Marques de tournage. Dépôt organique à l'intérieur.

Inv. SCH-SCH 12/1002-58+29

**14** Bord de récipient rectiligne, légèrement biseauté, à panse tronconique. Marques de tournage. Légères traces de suie sur la surface extérieure.

Inv. SCH-SCH 12/1017-1

**15** Panse de récipient tronconique. Marques de tournage.

Inv. SCH-SCH 12/1018-1

### Matériel lithique

**16** Fragment de *catillus* en grès coquillier. Surface interne lissée par l'usure, traces de piquetage sur la face supérieure. Traces de feu.

Inv. SCH-SCH 12/1014-5

**17** Fragment probable de *meta* en grès coquillier. Traces de piquetage.

Inv. SCH-SCH-SCH 12/1014-9

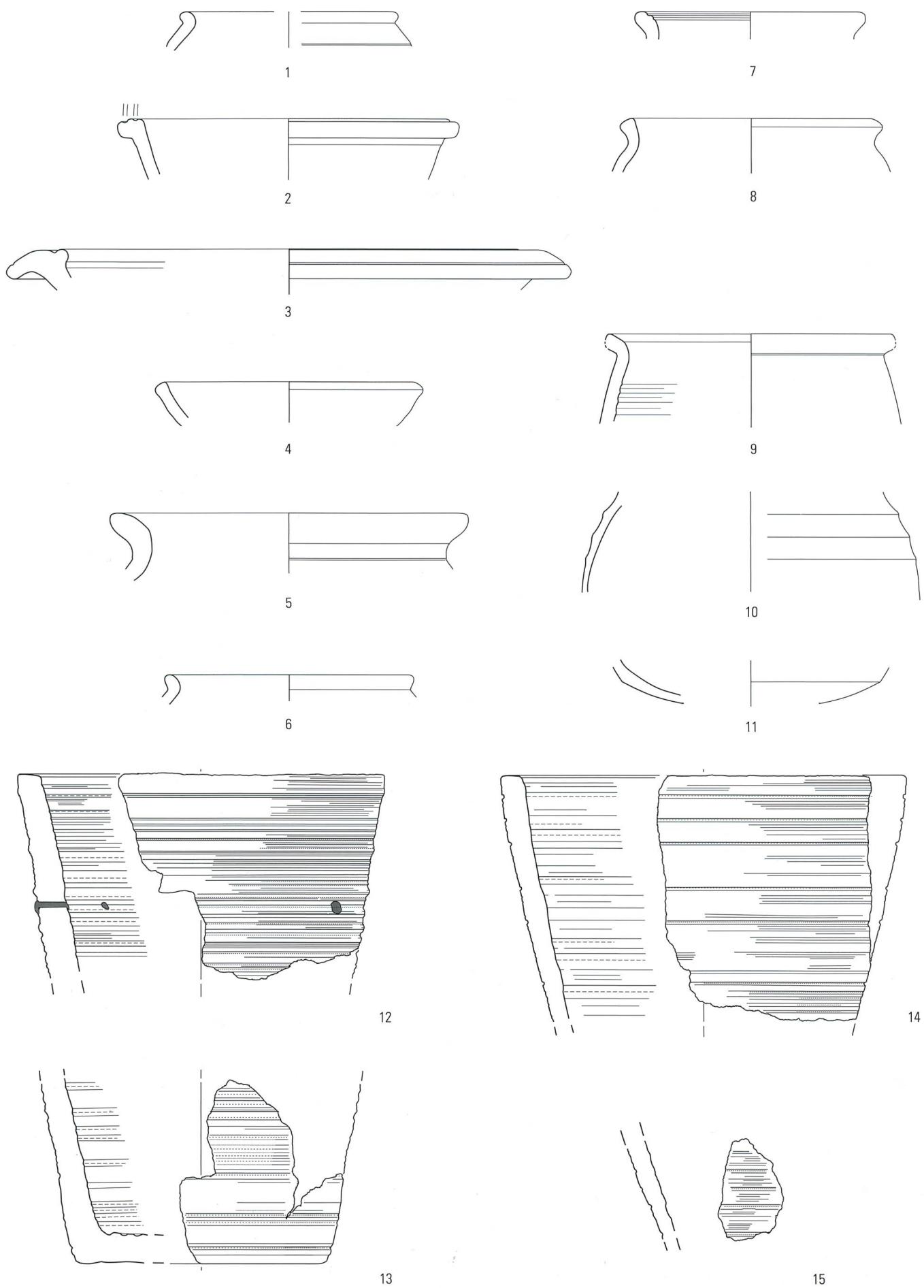
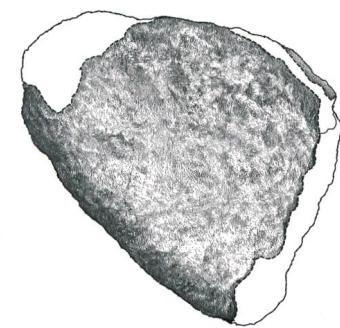
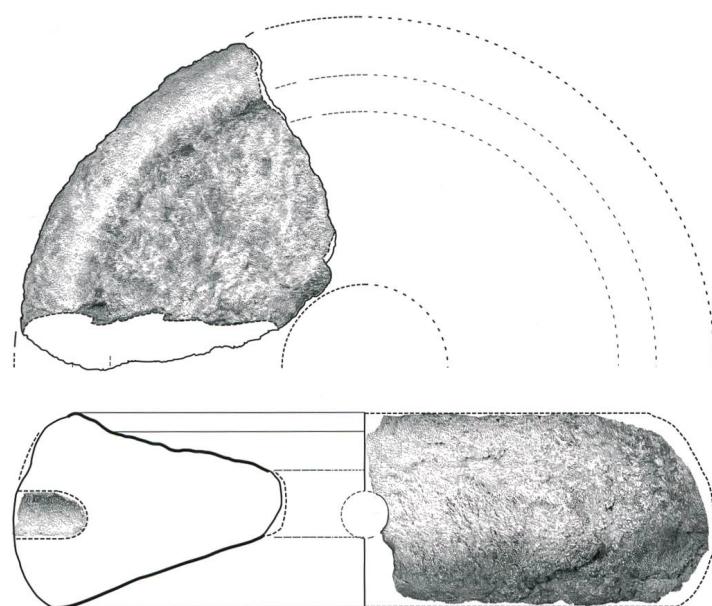
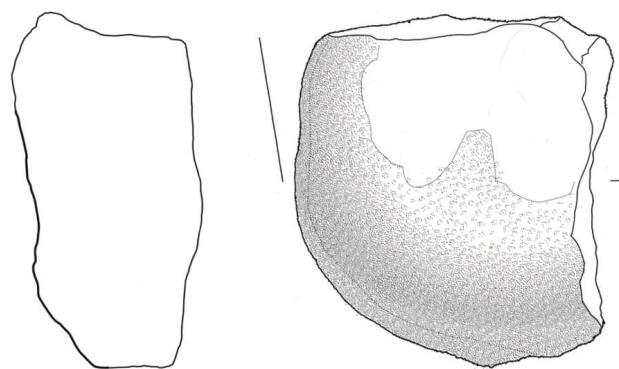
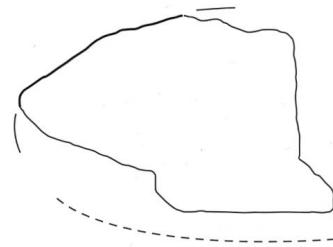


Planche / Tafel 1 1-11 céramique/Keramik; 12-15 pierre ollaire/Lavezstein (1:3)



16



17

## Notes

- <sup>1</sup> CN 1186, 585 560 / 189 940 / 620 m. Les recherches ont été menées en août-septembre 2012. L'équipe de fouille, dirigée par Henri Vigneau, était composée de Philippe Cogné, Laure Ding, Evencio Garcia Cristobal, Lamine M'Boup, Maurizio Moio, Julien Pochon, Emilie Rossier et Lorenz Schober.
- <sup>2</sup> Graenert 2011.
- <sup>3</sup> Détermination de Barbara Bär (SAEF), que nous remercions.
- <sup>4</sup> ASHF IV, 1886, 84: «Deux monnaies romaines ont été trouvées à Lanthen (...): l'une est de Germanicus, l'autre est une monnaie consulaire de la Gens Ventia [sic] ou Appuleia».
- <sup>5</sup> Dans notre proposition de restitution, la poutre faîtière se situe à quelque 3 m du sol. Nous avons en effet choisi de donner un très léger pendage à la charpente du corps principal. A l'inverse, dans l'hypothèse d'un toit parfaitement horizontal, pour compenser le pendage, l'extrémité nord-orientale de l'édifice culminerait à environ 4 m.
- <sup>6</sup> Epaud 2009.
- <sup>7</sup> En Ile-de-France, on citera les sites de Villers-le-Sec (Gentili 2009a, 52, fig. 31), Louvres (Gentili 2009a, 56, fig. 36), Villiers-le-Bel (Gentili 2009b, 120, fig. 38) ou Santeny (Poyeton 2009, 241, fig. 11). Pour la Picardie, voir Villeneuve-Saint-Germain (Auxiette *et al.* 2002, particulièrement 21-22), et pour la Lorraine, Sillegny (en dernier lieu, Peytremann 2012, 218, fig. 3).
- <sup>8</sup> Faure-Boucharlat 2001, 122 *sqq.*
- <sup>9</sup> Gentili 2010, 124. Pour des exemples de juxtaposition de fours et de bâtiments avec une aile, on renverra par exemple au site d'Orvilles à Louvres (voir note 7).
- <sup>10</sup> Peytremann 2003, 87.
- <sup>11</sup> Les analyses ont été réalisées par l'Ångström Laboratory, Uppsala (S).
- <sup>12</sup> Le résultat à 2 sigma de la datation de la ST 13 n'exclut cependant pas une datation légèrement plus ancienne (fin VII<sup>e</sup>/début VIII<sup>e</sup> siècle).
- <sup>13</sup> Castella/de Pury-Gysel 2010, 289-292, fig. 198.

- <sup>14</sup> Harb/Wullschleger 2010, Taf. 11.181.
- <sup>15</sup> Je profite ici de remercier vivement Reto Marti pour son aide dans la détermination de cette pièce.
- <sup>16</sup> Marti 2000, type rR12, 221, Taf. 130.9; à Develier JU, type Pr5, peu représenté (Marti *et al.* 2006, 52-53).
- <sup>17</sup> Marti 2000, Taf. 171/2.
- <sup>18</sup> Des analyses réalisées sur des résidus organiques découverts sur la pierre ollaire de la villa de Combette à Morat ont révélé la présence de graisse animale, vraisemblablement issue de préparations lactées (J. E. Spangenberg, *Identification of the lipids in black carbon residues from the roman villa Morat-Combette, Fribourg, Switzerland*, Rapport inédit pour le Service Archéologique de Fribourg, [Lausanne 2004]).
- <sup>19</sup> Le fragment découvert dans ST 29 provient du sommet de la structure et appartient vraisemblablement au comblement. Quant au fragment issu de ST 13, si sa position n'est pas précisée, elle est similaire à celle du fragment de charbon prélevé pour la datation <sup>14</sup>C.
- <sup>20</sup> Anderson *et al.* 2003, 61.
- <sup>21</sup> Trou de poteau ST 121 (Ua-39823:  $1121 \pm 43$  BP, soit 800-1020 AD cal. 2 sigma): Graenert 2011, 144-145.
- <sup>22</sup> Voir, en dernier lieu, «Schmitten FR (Sense)», in: A. Kristol (dir.), *Dictionnaire toponymique des communes suisses*, Frauengfeld 2005, 812. A noter que le village apparaît ponctuellement sous le nom d'Othmarswil, d'après le saint patron de la chapelle du lieu.
- <sup>23</sup> Belfaux: F. McCullough – M. Mauvilly, «Belfaux: nouvelles découvertes dans le cimetière médiéval», CAF 14, 2012, 124-129 (avec références antérieures). Grolley: CAF 14, 2012, 171 (avec références antérieures). Ursy: CAF 14, 2012, 179. Granges-Paccot: voir dans ce volume, Chronique archéologique, 143-144.
- <sup>24</sup> G. Graenert, «Neu aufgelegt: Friedhöfe des 8. bis 12. Jahrhunderts im Kanton Freiburg», CAF 15, 2013, 54-69.
- <sup>25</sup> Le site est actuellement en cours d'étude par Elsa Mouquin. Pour les sépultures, voir G. Graenert, note 24.

## Bibliographie

### Anderson *et al.* 2003

T. J. Anderson – C. Agustoni – A. Duvauchelle – V. Serneels – D. Castella, *Des artisans à la campagne. Carrière de meules, forge et voie gallo-romaines à Châbles (FR)* (AF 19), Fribourg 2003.

### Auxiette *et al.* 2002

G. Auxiette – S. Thouvenot – M. Poirier, «Un bâtiment du haut Moyen Âge à Villeneuve-Saint-Germain 'Les Etomelles' (Aisne)», RAP 1-2, 2002, 5-24.

### Castella/de Pury-Gysel 2010

D. Castella – A. de Pury-Gysel (dir.), *Le palais de Derrière la Tour à Avenches. 2. Etude des éléments de construction, de décor et du mobilier* (CAR 118; Aventicum 17), Lausanne 2010.

### Epaud 2009

F. Epaud, «La construction expérimentale d'un grenier carolingien à six poteaux à Orville (95)» in: Gentili/Lefèvre 2009, 135-144.

### Faure-Boucharlat 2001

E. Faure-Boucharlat (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen Âge: L'habitat rural du Ve au XII<sup>e</sup> s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne 21)*, Lyon 2001.

### Gentili 2009a

F. Gentili, «Typologie et analyse spatiale des fonds de cabane du haut Moyen Âge en Pays de France», in: Gentili/Lefèvre 2009, 31-60.

### Gentili 2009b

F. Gentili, «Silos et greniers. Structures de conservation des grains sur les sites ruraux du haut Moyen Âge d'après des exemples franciliens», in: Gentili/Lefèvre 2009, 97-123.

### Gentili 2010

F. Gentili, «L'organisation spatiale des habitats ruraux du haut Moyen Âge: l'apport des grandes fouilles préventives. Deux exemples franciliens: Serris 'Les Ruelles' (Seine-et-

Marne) et Villiers-le-Sec (Val-d'Oise)», in: J. Chapelot (éd.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France, un bilan pour l'avenir*, IX<sup>e</sup> Congrès international de la Société d'archéologie médiévale (Vincennes, 2006), Caen 2010, 119-131.

#### **Gentili/Lefèvre 2009**

F. Gentili – A. Lefèvre (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Age en Ile-de-France. Programme Collectif de Recherche: bilan 2004/2006 (Bulletin archéologique du Vexin français et Val-d'Oise, 2<sup>e</sup> supplément)*, Guiry-en-Vexin 2009.

#### **Graenert 2011**

G. Graenert, «Mittelalterliche Siedlungsreste von Schmitten/Schlossmatte», CAF 13, 2011, 126-171.

#### **Harb/Wullsleger 2010**

P. Harb – M. Wullsleger, *Der römische Gutshof von Langendorf, Kanton Solothurn: Ausgrabungen an der Hüslerhofstrasse 1993, 1994, 2002 (Antiqua 46)*, Basel 2010.

#### **Lhemon/Serneels 2012**

M. Lhemon – V. Serneels, *Les pierres ollaires de Morat-Combette et Vorder-Prehl*, rapport interne, [Fribourg 2012].

#### **Marti 2000**

R. Marti, *Zwischen Römerzeit und Mittelalter. Forschungen zur frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4.-10. Jahrhundert)* (Archäologie und Museum Baselland 41 A+B), Liestal 2000.

#### **Marti et al. 2005**

R. Marti – R. Fellner – M. Federici Schenardi, «Villes et campagnes: les sites d'habitat», in: R. Windler – R. Marti – U. Niffeler – L. Steiner (dir.), *Haut Moyen Age (SPM VI)*, Bâle 2005, 96-118.

#### **Marti et al. 2006**

R. Marti – G. Thierrin-Michael – M.-H. Paratte Rana – R. Fellner – V. Friedli – J.-P. Mazimann – S. Basset, *Céramiques et autres objets en pierre, verre, os, bois ou terre cuite (CAJ 15;*

*Develier-Courtételle, un habitat rural mérovingien 3)*, Porrentruy 2006.

#### **Peytremann 2003**

E. Peytremann, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France (Mémoires publiés par l'association française d'Archéologie mérovingienne 13)*, Paris 2003.

#### **Peytremann 2012**

E. Peytremann, «The Archaeology of early medieval (6th-12th century) settlements in France», *Arqueología de la arquitectura* 9, 2012, 213-230.

#### **Poyeton 2009**

A. Poyeton, «Santeny (Val-de-Marne) 'Le purgatoire / ZAC du Clos des Prés brûlés', in: Gentili/Lefèvre 2009, 233-244.

## Zusammenfassung

Die im Jahre 2012 unterhalb der Geländeterrasse der Schlossmatte in Schmitten durchgeführten Sondierungen brachten unweit eines Baches einen kleinen Pfostenbau zu Tage. Das Gebäude erstreckt sich auf einer kleinen künstlich angelegten Terrasse, die in den Hang eingeschnitten und durch zwei Drainagegräben vom Hangwasser geschützt wurde. Sein Grundriss zeigt einen 8 m langen und 4 m breiten, Südwest/Nordost orientierten Hauptgebäudeteil sowie einen senkrecht dazu stehenden Annexbau mit einer 4 x 2,5 m grossen Grundfläche, die beide jeweils in einem dreiecksförmigen Vorbau enden. Strukturen im Hausinnern konnten aufgrund des Bodenabtrags in dieser Zone keine erfasst werden. Eine Ausnahme bildet eine Reihe aus Geröllsteinen im Hauptgebäude, die einen bestimmten Bereich im Südwesten offenbar abgrenzt und vielleicht als Unterlage für einen Fussboden diente. Eine Feuerstelle, die wohl für häusliche Zwecke bestimmt war (Ofen oder Herdstelle?) und von der einzigen Unterbau erhalten blieb, ist dem Seitenbau vorgelagert. Da Fundstücke und charakteristische Befunde fehlen, gestaltet sich die Funktionsbestimmung des Gebäudes schwierig. In Anbetracht der architektonischen Vergleichsbeispiele aus dem Norden Frankreichs könnte es sich um ein Wohnhaus handeln. Die meisten der insgesamt sieben uns zur Verfügung stehenden <sup>14</sup>C-Daten erfassen einen Zeitraum vom Ende des 8. bis an den Beginn des 11. Jahrhunderts. Das spärlich vorhandene Fundgut (Keramik, Gefäße aus Lavezstein) fügt sich gut in diese Zeitspanne ein. Darüber hinaus kamen in sekundärer Fundlage auch Objekte aus der Vorgeschichte (bronzezeitliche Keramik) und der römischen Zeit (Keramik, Bauelemente wie Ziegel und Ziegelschrottmörtel) zum Vorschein. Diese Hinterlassenschaften stammen möglicherweise von weiter oben und ausserhalb des Ausgrabungsareals liegenden Fundstellen.

Das aus karolingischer Zeit stammende Gebäude scheint sich an isolierter Lage unterhalb der Geländeterrasse der Schlossmatte zu befinden. Ob es einst einer grösseren Siedlung angehörte, bleibt unklar. Im Jahre 2004 wurde bei Grabungen rund hundert Meter hangaufwärts eine ländliche Siedlung entdeckt, deren Strukturen weitgehend in die Zeit zwischen dem 11. und dem 15./16. Jahrhundert datieren. Nur ein einzelner Befund ist früher anzusetzen (9.- Beginn 11. Jahrhundert) und folglich zeitgleich mit unserem Gebäude.